



KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boite Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Comité départemental de
Formation Agricole et Rurale -
ADASEA

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels

certifié conforme

Exercice clos le 31 août 2014
Association Comité départemental de Formation Agricole et
Rurale - ADASEA
2 bis Avenue du Pays de Caen - Site Normandial - 14 660
Colombelles
Ce rapport contient 19 pages
Référence : SC-151-016



KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boite Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Comité départemental de Formation Agricole et Rurale - ADASEA

Siège social : 2 bis Avenue du Pays de Caen - Site Normandial - 14 660 Colombelles

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Comité Départementale de Formation Agricole et Rurale - ADASEA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude relative à la continuité de l'exploitation exposée dans la note « Règle et méthode comptable » de l'annexe.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Continuité d'exploitation

Comme indiqué ci-dessus dans la première partie de ce rapport, la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe fait état des incertitudes pesant sur la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité d'exploitation.

Révision du plan d'amortissement des constructions

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe fait état de la révision du plan d'amortissement des constructions.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de cette révision et de la présentation qui en est faite en annexe dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

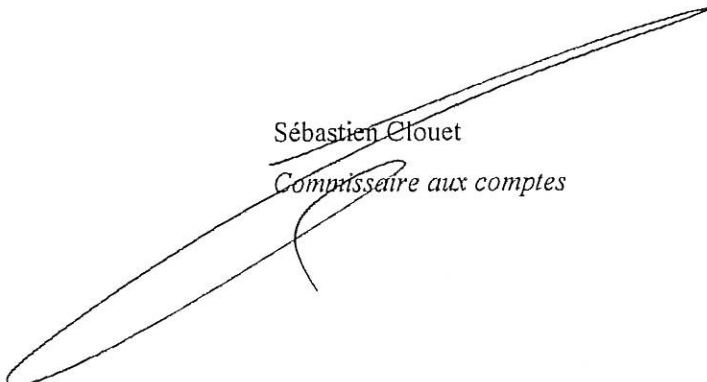
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Hérouville Saint Clair, le 18 février 2015

KPMG S.A.

Sébastien Clouet
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Période du 01/09/13 au 31/08/14

Edition du 17/02/15

CDFA

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/08/2014	Net (N-1) 31/08/2013
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	8 250	1 803	6 447	7 272
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	35 984	35 984	(0)	28
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	44 234	37 787	6 447	7 300
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	56 812		56 812	56 812
Constructions	787 869	349 163	438 706	438 706
Installations techniques, matériel et outillage industriel	28 875	28 875		
Autres immobilisations corporelles	213 074	202 356	10 718	16 619
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 086 631	580 394	506 236	512 137
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 877		3 877	3 877
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	401		401	401
Prêts				
Autres immobilisations financières	431		431	431
TOTAL immobilisations financières :	4 709		4 709	4 709
ACTIF IMMOBILISÉ	1 135 573	618 181	517 392	524 146

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	37 942	1 701	36 241	43 028
Autres créances	313 847	28 000	285 847	500 938
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	351 789	29 701	322 088	543 965
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	34 120		34 120	57 927
Disponibilités	29 448		29 448	10 752
Charges constatées d'avance	7 327		7 327	7 865
TOTAL disponibilités et divers :	70 895		70 895	76 544
ACTIF CIRCULANT	422 684	29 701	392 983	620 509

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	1 558 257	647 882	910 374	1 144 655
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Bilan Passif

CDFA

Période du 01/09/13 au 31/08/14
Edition du 17/02/15

RUBRIQUES	Net (N) 31/08/2014	Net (N-1) 31/08/2013
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	283 410	370 150
Report à nouveau	(130 411)	(86 740)
Résultat de l'exercice	152 998	283 410
TOTAL situation nette :	152 998	283 410
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	161 360	170 698
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	314 358	454 108
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	31 855	28 180
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31 855	28 180
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	433 379	505 504
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 173	1 173
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	434 551	506 677
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 206	13 096
Dettes fiscales et sociales	73 455	69 240
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18 786	30 995
TOTAL dettes diverses :	116 448	113 330
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	13 162	42 360
DETTES	564 161	662 367
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	910 374	1 144 655

Compte de Résultat (Première Partie)

CDFA

Période du 01/09/13 au 31/08/14
Edition du 17/02/15

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/08/2014	Net (N-1) 31/08/2013
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens			263 677	204 304
Production vendue de services	263 677		263 677	204 304
Chiffres d'affaires nets	263 677		263 677	204 304
Production stockée				
Production immobilisée			495 106	768 826
Subventions d'exploitation			12 346	43 176
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			69 151	87 271
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			840 281	1 103 577
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			2 517	3 487
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			289 914	351 276
TOTAL charges externes :			292 431	354 763
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			37 683	66 421
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			387 844	473 408
Charges sociales			199 583	212 795
TOTAL charges de personnel :			587 427	686 203
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 563	52 780
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 857
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			11 563	55 637
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			8 484	7 562
CHARGES D'EXPLOITATION			937 588	1 170 586
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(97 307)	(67 009)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CDFA

Période du 01/09/13 au 31/08/14
Edition du 17/02/15

RUBRIQUES	Net (N)	Net (N-1)
	31/08/2014	31/08/2013
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(97 307)	(67 009)
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	793	273
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	793	273
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	21 702	23 304
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	21 702	23 304
RÉSULTAT FINANCIER	(20 909)	(23 031)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(118 215)	(90 039)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 200
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		5 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 196	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 901
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	12 196	1 901
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(12 196)	3 299
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	841 074	1 090 050
TOTAL DES CHARGES	971 486	1 195 791
BÉNÉFICE OU PERTE	(130 411)	(86 740)

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La continuité d'exploitation est incertaine et dépend des issues favorables des démarches initiées aujourd'hui par le CDFA, qui concernent particulièrement :

- L'obtention de nouveaux financements (Fonds de revitalisation, partenaires,...) qui viendrait en substitution des fonds FSE, à aujourd'hui inexistant, et pour lesquels le CDFA espère pouvoir en bénéficier à compter de l'exercice 2015/2016 ;
- Le développement de nouvelles formations (Classe d'eau, élus,...)

et la réponse à l'appel d'offre auprès de la région pour les formations touchant les porteurs de projet, l'accompagnement et le suivi du parcours de création ;

- La finalisation d'un protocole pour perte de loyer dans le cadre du litige immobilier subit par le CDFA ;
- La cession d'une partie de l'ensemble immobilier à acquérir en VEFA et venant en substitution de l'immeuble existant

Ces mesures s'accompagnent d'un plan d'économie, qui se caractérise par la suppression de 4 postes début 2015 et par un recours moindre à la sous traitance.

Un dénouement défavorable des actions citées ci-dessus serait susceptible de remettre en cause sérieusement la continuité d'exploitation.

Dans ce contexte, les comptes annuels ont été établis dans le principe de continuité d'exploitation et ne tiennent pas compte des ajustements éventuels qui pourraient être nécessaires si la continuité d'exploitation n'étaient plus assurées.

Les autres conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- coûts historiques.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Révision du plan d'amortissement

Concernant le litige immobilier, le CDFA a signé le 19 septembre 2014 un protocole d'accord, permettant une substitution immobilière à des niveaux de valorisation bien supérieur à la VNC actuelle constatée dans les comptes clos au 31 août 2014.

De ce fait, le plan d'amortissement de l'immobilier a été stoppé et l'exercice 2014 ne constate pas de dotation. En effet, le montant amortissable d'un actif immobilier est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle (ici l'indemnité prévue en protocole du 19.09.14), dès lors que ce montant est mesurable et connu de manière fiable, ce qui est le cas en l'espèce.

Valeur Brute de l'ensemble immobilier :	844 K€
Valeur issue du protocole :	954 K€
Net à amortir	-110 K€
VNC à l'ouverture	496 K€
(si < 0 : fin du plan d'amortissement)	

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables), des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée, sous déductions des remises, rabais et escomptes obtenus.

Le coût de production d'une immobilisation comprend les dépenses pouvant lui être directement attribuées, nécessaires à la création, la production et la préparation de l'actif afin qu'il soit en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Le coût de production est constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables), des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée, sous déductions des remises, rabais et escomptes obtenus.

En outre, peuvent sur option, être incorporés au coût d'entrée :

- les droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes,
- les intérêts d'emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations.

Il est précisé que cette option, si elle est retenue, est irrévocable.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation.

DUREES EN ANNEES

Logiciel	1 à 10
Constructions	Cf Révision du plan d'amortissement
Aménagements des constructions	5
Installations techniques	5 à 7
Matériel et outillages industriels	7
Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances d'exploitation sont exigibles à moins d'un an.

SUBVENTIONS

Le CDFA comptabilise une provision pour faire face au risque de non-perception ou versement d'une partie des financements publics et/ou privés. Ce risque est évalué au regard des produits comptabilisés par le CDFA au 31/08/14 et pour lesquels les conventions définitives signées ne sont pas totalement arrêtées.

Il a été évalué au 31/08/14 à 28 000.00 €.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

En application de la convention collective en vigueur, l'entreprise est tenue de verser à tout salarié partant en retraite, une indemnité de départ calculée en fonction de son ancienneté.

Une évaluation de ces engagements a été effectuée à la date de clôture selon la méthode rétrospective en droits proratisés temporis et selon les hypothèses suivantes :

Age estimé de départ volontaire à la retraite	65 ans
Taux de charges sociales	44,00 %
Taux d'actualisation financière	3.00 %
Taux d'augmentation des salaires	1,00 %

Probabilité de survie selon la table INSEE

Rotation (Turn Over) : faible et nul pour les salariés ayant atteint l'âge de 45 ans.
Le montant résultant de cette évaluation (indiqué dans le tableau des Engagements Financiers (décret 83-1020 du 29/11/1983)) est de 31 855 Euros. Une dotation sur provisions de 3 675 Euros a été enregistrée au 31/08/2014.

	N-1	Provision	Reprise	N
Provisions engagement retraite	28 180	3 675		31 855

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Dans le cadre de la loi relative au droit individuel à la formation, le nombre d'heures total acquis par les salariés de l'entreprise s'élève à 1146 heures.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	N-1	+	-	N
Autres Réserves	370 150	-86 740		283 410
Résultat	-86 740	-130 411	-86 740	-130 411
Subvention d'investissement	170 698		9 338	161 360
Total	454 108			314 358

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

A) Emprunts :

	N-1	+	-	N
Emprunts	505 504		72 125	433 379

Crédit Agricole :

- 21/10/2002 : Emprunt de 137 200 Euros sur 20 ans. Capital restant dû au 31/08/2014 = 77 315 Euros. Cet emprunt est garanti par un nantissement de SICAV à hauteur de 25% du montant du prêt.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
7 636 €	35 341 €	34 336 €

Crédit Agricole ADASEA:

- 26/06/2003 : Emprunt de 66 800 Euros sur 15 ans. Capital restant dû au 31/08/2014 = 22 238 Euros. Cet emprunt est garanti par un nantissement de part.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
5 398 €	16 840 €	

Crédit Agricole ADASEA:

- 26/06/2003 : Emprunt de 193 200 Euros sur 15 ans. Capital restant dû au 31/08/2014 = 64 316 Euros. Cet emprunt est garanti par un nantissement de part.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
15 611 €	48 705 €	

Crédit Mutuel:

- 01/02/2011 : Emprunt de 6 071 Euros sur 5 ans. Capital restant dû au 31/08/2014 = 1 841 Euros.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
1 289 €	552 €	

Crédit Mutuel:

- 05/07/2012 : Emprunt de 5 847 Euros sur 5 ans. Capital restant dû au 31/08/2014 = 3 488 Euros.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
1 176 €	2 312 €	

Crédit Mutuel:

- 05/08/2012 : Emprunt de 250 000 Euros sur 7 ans. Capital restant dû au 31/08/2014 = 182 052 Euros. Cet emprunt est garanti par une hypothèque sur l'immeuble commercial, cadastré AK N°58 sur ZAC du plateau à Colombelles Bâtiment C2 B avenue du Pays de Caen 14460 Colombelles.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
34 467 €	147 584 €	

Crédit Mutuel:

- 27/07/2012 : Emprunt de 88 000 Euros sur 11 ans. Capital restant dû au 31/08/2014 = 74 574 Euros.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
6 651 €	29 804 €	38 119 €

Crédit Agricole:

- 10/01/2012 : Emprunt de 15 000 Euros sur 5 ans. Capital restant dû au 31/08/2014 = 7 554 Euros.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
3 054 €	4 500 €	

B) Subventions :

- Les subventions du Conseil Général (60 979,60 Euros), du Feder (86 304,50 Euros et 11 280,27 Euros) et du Conseil Régional (91 469,41 Euros et 30 000 Euros), liées à la construction, sont reprises sur la durée d'amortissement de la construction, à savoir sur 25 ans.
- Les subventions du Conseil Général (59 455 Euros), liées à la construction ADASEA, sont reprises sur la durée d'amortissement de la construction, à savoir sur 20 ans.

- Les subventions du CNASEA (15 244.90 Euros), liées à la construction ADASEA, sont reprises sur la durée d'amortissement de la construction, à savoir sur 20 ans.

C) Suivant l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que de leurs avantages en nature, ont été de 72 095 Euros en 2013-2014.

D) Acquisition des produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation servant à financer les actions de formation et se matérialisant essentiellement par la perception de subvention d'exploitation, sont appréhendées au résultat au fur et à mesure de l'avancement des programmes de formation, dans la limite de l'enveloppe contractuelle". En application de cette méthode, l'association a comptabilisé au 31.08.2014 un produit constaté d'avance de 13 162 € et 313 444 € de produits à recevoir liés aux subventions.

Immobilisations

CDFA

Période du 01/09/13 au 31/08/14
Edition du 17/02/15

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	8 250		
Autres immobilisations incorporelles	35 984		
TOTAL immobilisations Incorporelles :	44 234		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	56 812		
Constructions sur sol propre	768 008		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	19 861		
Installations techniques et outillage industriel	28 875		
Installations générales, agencements et divers	94 847		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	117 092		1 443
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 085 496		1 443
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 877		
Autres titres immobilisés	401		
Prêts et autres immobilisations financières	431		
TOTAL immobilisations financières :	4 709		
TOTAL GÉNÉRAL	1 134 439		1 443

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			8 250	
Autres immobilisations incorporelles			35 984	
TOTAL immobilisations incorporelles :			44 234	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			56 812	
Constructions sur sol propre			768 008	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			19 861	
Install. techn., matériel et out. industriels			28 875	
Inst. générales, agencements et divers			94 847	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		308	118 227	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		308	1 086 631	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 877	
Autres titres immobilisés			401	
Prêts et autres immo. financières			431	
TOTAL immobilisations financières :			4 709	
TOTAL GÉNÉRAL		308	1 135 573	

Amortissements

Période du 01/09/13 au 31/08/14
Edition du 17/02/15

CDFA

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	978	825		1 803
Autres immobilisations incorporelles	35 956	28		35 984
TOTAL immobilisations incorporelles :	36 934	853		37 787
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	329 308			329 308
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	19 855			19 855
Installations techn. et outillage industriel	28 875			28 875
Inst. générales, agencements et divers	94 847			94 847
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	100 474	7 035		107 509
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	573 359	7 035		580 394
TOTAL GÉNÉRAL	610 293	7 888		618 181

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	825		
Autres immobilisations incorporelles	28		
TOTAL immobilisations incorporelles :	853		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 035		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	7 035		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	7 888		

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL Immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/09/13 au 31/08/14
Edition du 17/02/15

CDFA

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	28 180	3 675		31 855
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	28 180	3 675		31 855
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	3 107 28 000			1 701 28 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	31 107			29 701
TOTAL GÉNÉRAL	59 287	3 675		61 556

État des Échéances des Créances et Dettes

CDFA

Période du 01/09/13 au 31/08/14
Edition du 17/02/15

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	431		431
TOTAL de l'actif immobilisé :	431		431
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 701		1 701
Autres créances clients	36 241	36 241	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	255	255	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	313 444	313 444	
TOTAL de l'actif circulant :	351 640	349 939	1 701
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7 327	7 327	

TOTAL GÉNÉRAL	359 398	357 266	2 132
----------------------	----------------	----------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	433 379		433 379	
Emprunts et dettes financières divers	1 173		1 173	
Fournisseurs et comptes rattachés	24 206	24 206		
Personnel et comptes rattachés	21 114	21 114		
Sécurité sociale et autres organismes	38 655	38 655		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 833	3 833		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 853	9 853		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	18 786	18 786		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	13 162	13 162		

TOTAL GÉNÉRAL	564 161	129 610	434 551	
----------------------	----------------	----------------	----------------	--



KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boite Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Comité Départemental de Formation Agricole et Rurale

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 août 2014
Association Comité Départemental de Formation Agricole et
Rurale
2 bis Avenue du pays de Caen - Site Normandial - 14460
Colombelles
Ce rapport contient 4 pages
Référence : SC-151-015

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble La Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne



KPMG S.A.
5 Avenue de Dubna
Boite Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Comité Départemental de Formation Agricole et Rurale

Siège social : 2 bis Avenue du pays de Caen - Site Normandial - 14460 Colombelles

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(s) ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Participation financière du syndicat de contrôle de performances en Elevage et de Conseil du Calvados (SCPECC) au renforcement de la formation des jeunes agriculteurs.

• **Administrateur commun :**

Philippe Marie

• **Nature et objet :**

Par décision en date du 12 Décembre 1996, le syndicat de contrôle de Performances en Elevage et de Conseil du Calvados (SCPECC) s'est engagé à contribuer au renfort de la formation des jeunes agriculteurs dans le Calvados.

• **Modalités :**

L'aide forfaitaire du syndicat de Contrôle de Performances en Elevage et de conseil du Calvados (SCPECC) s'élève à 10 080 € au titre de l'exercice. En contrepartie, le Comité Départemental de Formation Agricole et Rurale – ADASEA indemnise les interventions des conseillers du syndicat de contrôle de performances en Elevage et de Conseil du Calvados (SCPECC) dans les stages installation pour un montant de 450€/journée.

Participation financière de la caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Normandie au renforcement de la formation des porteurs de projets.

• **Administrateur commun :**

Denis Dubois

• **Nature et objet :**

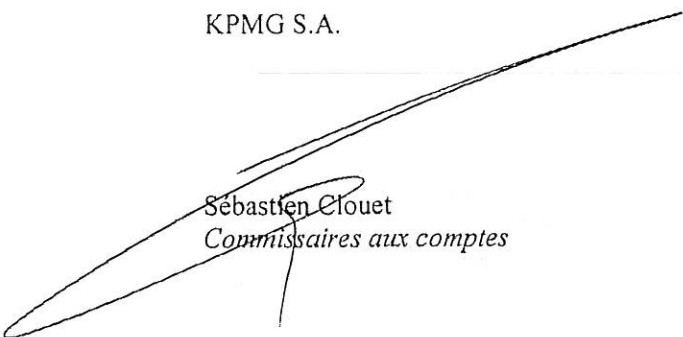
La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Normandie s'est engagée à contribuer au renfort de la formation des porteurs de projets participant dans le calvados à la formation « Clarifier son Projet ». Cette convention, conclue pour l'année 2010, est renouvelable tacitement.

- **Modalités :**

Dans le cadre de la formation « clarifier son projet », la caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Normandie a accordé une aide financière de 1500 euros à l'Association Comité Départemental de Formation Agricole et Rurale – ADASEA au titre de l'exercice pour soutenir le développement et la réalisation des stages sur le Calvados.

Hérouville Saint Clair, le 18 février 2015

KPMG S.A.



Sébastien Clouet
Commissaires aux comptes